

Commission « Economie et innovation »
Rapporteuse : Marie-Christine LE GAL

Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional « Communication d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes de Bretagne sur la politique de développement du tourisme »

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

En application du Code des juridictions financières, le Président du Conseil régional communique le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes de Bretagne sur la gestion de la politique régionale de développement du tourisme pour les exercices 2012 et suivants.

La Chambre régionale questionne notamment le pilotage de l'Acte II du Schéma régional du tourisme, ainsi que la faiblesse des dispositifs de suivi et d'évaluation des objectifs et des actions menées.

Le Président du Conseil régional rappelle que depuis plus de deux ans, la Région conduit une démarche de fond visant à instaurer les conditions d'une collaboration renforcée entre l'ensemble des acteurs touristiques bretons et à construire une vision partagée du tourisme breton, à travers les Ateliers du tourisme breton, la Conférence territoriale de l'action publique (CTAP) et la Conférence régionale des acteurs touristiques privés et associatifs.

Enfin, il précise qu'il sera tenu compte dès 2018 des recommandations de la Chambre, dans le cadre des conventions d'objectifs et de moyens pluriannuelles en cours de rédaction entre la Région et les associations partenaires. Ces conventions fixeront les objectifs du partenariat, les modalités de leur mise en œuvre ainsi que les indicateurs de suivi et d'évaluation des actions.

2. Observations du CESER sur les propositions du Conseil régional

La Chambre régionale des comptes souligne le manque de moyens affectés au pilotage et au suivi de la stratégie régionale du tourisme. Le CESER partage ce constat, et rappelle qu'il fait le même diagnostic à propos du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, ainsi que de la Stratégie de spécialisation intelligente.

Le CESER sera donc particulièrement attentif au pilotage et au suivi de la nouvelle stratégie touristique, adoptée en février 2018, missions qui reviennent à une nouvelle instance : les rencontres du tourisme, selon des modalités qui restent à préciser. Cela est d'autant plus important que la stratégie en question :

- mobilise de multiples partenaires, et nécessitera donc des dispositifs originaux et harmonisés de collecte et de partage de l'information nécessaire au suivi ;
- prévoit la mise en œuvre de projets expérimentaux, dont il faudra prévoir l'évaluation en vue d'une capitalisation.

Dans sa réponse à ces observations, le Président du Conseil régional rappelle que ce document porte sur l'action des dernières années, alors qu'une nouvelle dynamique est en cours depuis deux ans. Celle-ci s'appuie sur important travail de mobilisation des acteurs publics et privés du tourisme à l'initiative du Conseil régional. Pour le CESER, qui a régulièrement salué cette démarche, la précision est importante. Elle permet en effet de relativiser en partie les critiques portées par le rapport. Au final, l'intérêt de ce document n'est pas uniquement dans l'analyse qu'il fait de la politique régionale sur les dernières années, mais aussi, et peut-être surtout, dans les conditions de réussite qu'il pose pour la réussite de la nouvelle stratégie.

Compte-tenu de ces observations, le CESER suivra particulièrement au cours des prochains mois, en lien avec le Conseil régional, la prise en compte des observations de la Chambre régionale des comptes par le Conseil régional.

Vote sur l'Avis du CESER de Bretagne

Communication d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes de Bretagne sur la politique de développement du tourisme

Nombre de votants : 82

Ont voté pour l'avis du CESER : 82

Sophie JEZEQUEL (CRAB), Edwige KERBORIOU (CRAB), Didier LUCAS (FRSEA), Cécile PLANCHAIS (FRSEA), Henri DAUCE (Confédération paysanne de l'Ouest), Philippe DAGORNE (Par accord CERAFEL-UGPVB-CIL), Patrice LE PENHUIZIC (Par accord FRCIVAM-IBB), Olivier LE NEZET (CRPMEM), Jehane PRUDHOMME (CRPMEM), Goulven BREST (Par accord Comités régionaux de la conchyliculture de Bretagne nord et Bretagne sud), Philippe PLANTIN (CRMA), Marielle TARTIVEL (U2P), Philippe LE ROUX (U2P), Sylvère QUILLEROU (CNPL), David CABEDOCE (CCIR), Evelyne LUCAS (CCIR), Emmanuel THAUNIER (CCIR), Marie-Christine LE GAL (MEDEF), Annie SAULNIER (MEDEF), Daniel TUNIER (MEDEF), Brigitte LE CORNET (CPME), Régis BOIRON (Centre des Jeunes dirigeants d'entreprises de Bretagne), Martial WESLY (Comité régional de la fédération bancaire française), Bernard LAURANS (Par accord SNCF-SNCF Réseau-EDF-ENEDIS-RTE-ENGIE-La Poste), Jean-Yves LABBE (Bretagne pôle naval), Olivier CHAPALAIN (Par accord UDES-UNIFED), Isabelle AMAUGER (URSCOP), Ronan LE GUEN (Collectif de fédérations d'insertion par l'activité économique : par accord entre la fédération des entreprises d'insertion Bretagne, Chantier école Bretagne, Collectif des associations intermédiaires 29, Fédération des associations intermédiaires 22, Union départementale des associations intermédiaires 56), Sergio CAPITAO DA SILVA (ID4CAR), Anne COUËTIL (Par accord SER-FEE), Anne-Claude LEFEBVRE (Par accord CRITT-Centres techniques de Bretagne), Françoise BOUJARD (CFDT), Michel CARADEC (CFDT), Danielle CHARLES LE BIHAN (CFDT), Isabelle CONAN ROUSSEAU (CFDT), Joël DEVOULON (CFDT), Marie-Annick GARAUD LE GARS (CFDT), Norbert HELLUY (CFDT), Marie-Madeleine HINAULT (CFDT), Brigitte LE CLECH (CFDT), Véronique LE FAUCHEUR (CFDT), Thierry LEMETAYER (CFDT), Catherine LONEUX (CFDT), Gilles POUPARD (CFDT), David RIOU (CFDT), Hervé THIBOULT (CFDT), Jacques UGUEN (CFDT), Olivier CAPY (CGT), Nicolas COSSON (CGT), Stéphane CREACH (CGT), Ronan LE NEZET (CGT), Lindsay MADEC (CGT), Jean-Luc PELTIER (CGT), Florence PRIGENT (CGT), Nadine SAOUTI (CGT), Gaëlle URVOAS (CGT), Nadine HOURMANT (FO), Annie KERHAIGNON (FO), Eric LE COURTOIS (FO), Fabrice LERESTIF (FO), Annie COTTIER (CFTC), Daniel CLOAREC (CFTC), Viviane SERRANO (SOLIDAIRES), David COCAULT (SOLIDAIRES), Jean-Marie BERTHO (CFE-CGC), Jean-Marc CLERY (FSU), Annie GUILLERME (FR-CIDFF), Lydie POREE (Planning Familial), Laetitia BOUVIER (JA), Jacqueline PALIN (CROS), Jean KERHOAS (Nautisme en Bretagne), Marie-Martine LIPS (CRESS), Marie-Anne CHAPDELAIN (FAS), Joseph-Bernard ALLOUARD (Mouvement Agir Tous pour la Dignité), Pierre BARBIER (Coordination des associations de solidarité internationale), Mireille MASSOT (UNAASS), Claudine PERRON (Kevre Breizh), Patrice RABINE (SYNDEAC), Marine LE GALL-ELY (Universités de Bretagne), M'Hamed DRISSI (Conférence des directeurs des Grandes écoles de Bretagne), Antoine DOSDAT (IFREMER), Franck PELLERIN (Personnalité qualifiée)

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 0

Adopté à l'unanimité